



Évreux, le 8 avril 2016

Inauguration de la Maison de services au public de la Communauté de communes de Broglie

Jeudi 7 avril 2016

Le préfet communique

Les Maisons de services au public (MSAP) sont des guichets d'accueil polyvalent chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Espaces mutualisés de services au public, labellisés par les préfets de département, elles délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les MSAP articulent présence humaine et outils numériques.

L'objectif qui a été retenu par le comité interministériel aux ruralités du 14 septembre 2015 est de multiplier le nombre de guichets polyvalents labellisés afin de créer **1 000 Maisons de services au public à la fin de l'année 2016**.

Ainsi, après celle d'Etrépagney et d'Amfreville-la-campagne, j'ai inauguré, jeudi 7 avril, la Maison de services au public de la Communauté de communes de Broglie, **troisième structure labellisée dans le département de l'Eure** et fruit d'un partenariat entre l'État, la Communauté de Communes de Broglie, le Conseil Départemental, Pôle emploi, la CAF, la MSA, la CPAM, la CARSAT, mais aussi des opérateurs locaux (Accès, Alcool Assistance, la Mission Locale et SOLIHA Normandie Seine). Elle regroupe une gamme élargie de services à la population au sein du Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs (CCRIL) de la Trinité-de-Réville et notamment un service d'accueil « Titres » (immatriculation des véhicules, cartes nationales d'identité et permis de conduire).

La labellisation de cet établissement lui permet de bénéficier de 25 % de financements de l'État, au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT). 25 % sont également pris en charge par le nouveau fonds national inter-opérateurs mis en place le 4 décembre 2015.

Je suis satisfait de la création de cette structure, sur un territoire classé en zone de revitalisation rurale, dont l'objectif premier est de réduire les inégalités, sociales et territoriales, d'accès aux services pour la population des territoires ruraux et périurbains, en mettant en place un maillage pertinent. En 2016, de nouvelles M.S.A.P portées par des collectivités locales ou la Poste verront le jour dans notre département.

Je félicite les élus pour l'enthousiasme et le travail qu'ils ont démontrés dans ce projet ainsi que pour l'engagement qu'ils ont pris, avec la même détermination pour installer au plus tôt, une maison pluridisciplinaire de santé dont le territoire a grand besoin.

René BIDAL

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35